

ROYAT URBAN TRAIL 2017 (New Concept édition3) 5 NOVEMBRE 2017.

*Parrain : **Thimothée BOMMIER.**

Règlement pour les 2 distances.

***Dossard liseré bleu** : **RUN URBAIN** / 8 km / 375m+ départ 9h45.

***Dossard liseré rouge** : **GTT (gde trace de trail)** / 18km / 780m+ /départ 9h15.

*Départ et arrivée Place Allard (devant le Princesse Flore / Royatonic / Rue Abbé Védrine (Le Cintra). Douche au gymnaste du Stade, pas de vestiaire pour les athlètes (plan Vigipirate oblige), zone kiné (école de kiné de Vichy) vers l'espace Dossards.

Ravitaillement copieux d'après course sur le site (Espace Partenaires, village athlètes, espace secouriste).Place Allard.

* **ARTICLE 1 : Retrait des Dossards.**

Le nombre d'inscrit est limité à 1000 sur l'ensemble des 2 courses.

***(bleu)** Run Urbain / 8km /375m+ / départ 9h45 / (limité à 600).

***(rouge)** GTT (gde trace de trail) / 18km / départ 9h15 / (limité à 400).

Les dossards seront à retirer : Salle des Curistes (salle en dessous du Casino Partouche à ROYAT) dès le samedi 4 novembre de 14h à 20h et le dimanche 5 novembre de 7h à 8h45 (dernier délais).

***ARTICLE 2 : Frais d'inscription.**

***(bleu)** Run Urbain (dossard bleu) 8 km : 8 euros + 2 euros inscription sur place.

Comprenant cadeau, ravitaillement course et coupon de réduction : **10 EUROS** pour 1h30 de bain au centre thermo ludique **Royatonic** à valoir du 5 au 15 novembre.... Bâtons course interdit, temps limité à 2h.

***(rouge)** GTT (gde trace de trail) (dossard rouge) 18km : 18 euros + 2 euros inscription sur place.

Comprenant cadeau, ravitaillement course et coupon de réduction : **10 EUROS** pour 1h30 de bain au centre thermo ludique **Royatonic** à valoir Du 5 au 15 novembre... Bâtons course interdit, temps limité à 3h30.

***Inscription suite.**

Inscription uniquement en ligne jusqu'au jeudi 3 novembre 2017 à 21 heures en utilisant le lien depuis le site (**ROYAT URBAN TRAIL**) ou sur le Facebook dans la limite des places disponibles, Possibilité d'inscription le samedi et le jour J, supplément de 2 euros avec certificat médical ou copie de licence obligatoire (possibilité de régler par carte bancaire).

Site inscription : <http://sportips.fr/royat-urban-trail-2017>. (choix des courses).

***ARTICLE 3 : Règlement** : (certificat médical, licence et chèque) seront envoyés à **SPORTIPS**, BP 20019, 83521 Roquebrune sur Argens cedex ou par inscription en ligne sur le lien ci-dessus. Passé ce délais, aucun remboursement possible, aucune revente, ni échange de dossard autorisé.

ATTENTION : les **cadets** ne pourront pas prendre part au **GTT (gde trace de trail)**, ils devront obligatoirement être positionné sur le **Run Urbain / 8km** (avec accord parental et documents : certificat médical ou copie de licence, chèque).

En cas de maladie, blessure ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement sur présentation d'un document médical daté et envoyé au plus tard le 1 novembre 2017, cachet de la poste faisant foi et après examination du comité d'organisation et ceci dans un délai de 15 jours après l'épreuve.

***ARTICLE 4** : les organisateurs seront couverts par une assurance responsabilité civile .Les licenciés bénéficient des garanties de la licence FFA, ils incombent aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

***ARTICLE 5** : Des contrôles anti dopage pourront être effectués à l'arrivée, vous devez être en possession d'une pièce d'identité.

***ARTICLE 6 : Assistance médicale** : Départ et Arrivée et sur la course (piste cavalière pour le **GTT**), encadré par un médecin et par des unités de secours **UMPS**. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course les concurrents paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

***ARTICLE 7 : Parcours** :

Détails sur le Facebook du Royat Urban Trail et sur le site Royat Urban Trail (tracés GPS et profils).

***ARTICLE 8 : Ravitaillement épreuves.**

Les épreuves se déroulent en auto suffisance partielle, une réserve personnelle solide et liquide est requise pour chaque coureur, plusieurs ravitaillement seront mis en place sur les parcours.

***Run urbain (8km/ 375m+/ départ 9h45)** ravitaillement Mairie (km 5 : solide et liquide) puis à l'arrivée.

Important : les participants du 18 km ne pourront pas utiliser ce point de ravitaillement.

GTT (gde trace de trail / 17km /780m+/ départ 9h45), 1^{er} ravitos km 8 (piste cavalière, solide et liquide) puis au point de vue panoramique de Gravenoire km 14 (liquide).

***ARTICLE 8 : Règlement suite.**

Important : Organisation des zones de stationnement.

Aucune possibilité de stationnement sur le site départ et arrivée (Place Allard), entièrement privatisé Village partenaires, ravitaillements, et zones médicalisé.

3 parkings à votre disposition entièrement gratuit **A : Parking St Victor** (entre casino Partouche et Fr3 Auvergne : accessible grâce à un ticket obligatoire à 0 euros).

B : Parking « Belle Meunière »

C : Parking de Stade.

Stationnement possible dans les rues en respectant les espaces privés et les zones riverains).

ATTENTION : Certaines zones sont réservés aux passages des coureurs et ne pourront en aucun cas être accessible (panneaux interdiction de stationner et arrêté municipal), risque d'évacuation par fourrière 2vidente .

***zone de stationnement interdit :** Parking du casino Partouche * Avenue des Thermes
(viaduc chemin de fer) * Bld Barrieu * Av Jean Heirtz (poste)
* Impasse Jean Heirtz * Rue de la grotte * Rue Montet (sortie escaliers église) .

***ARTICLE 10 : Règlement suite :**

Les coureurs devront respecter le code de la route.

*Courir avec un équipement adapté à la compétition et aux conditions hivernales (collant long, coupe vent, imperméable, bonnet, couverture de survie, sifflet, système d'hydratation avec au moins 0,5l de boisson, vivres).

*selon la météo le **Royat Urban Trail** organisation s'autorise à modifier le parcours pour la sécurité de tous. Les informations seront précisées la veille par affichage sur place, sur le site internet et le facebook.

*Bâtons interdit sur les deux épreuves.

*Temps limite (Run Urbain 2h) (GTT gde trace de trail 3h30).

*S'ils sont témoins d'un accident, donner l'alerte (Num Sécurité UMPS) et (Num directeur de course au dos du dossard), mais aussi au plus proches des bénévoles.

***ARTICLE 11 : Respecter le règlement des épreuves.**

RAPPEL : Bâtons interdit, interdiction de couper le parcours (sous peine d'élimination), le dossard devant être visible pendant toute la durée des épreuves, des contrôles du matériel obligatoire seront effectués, en cas de manquement les coureurs pourront être exclus des courses. Téléphones portable conseillé : les numéros d'appel du centre de secours et celui du PC seront notifiés au dos du dossard.

La Sécurité de l'épreuve sera assurée par une équipe Médicale (Médecin et des Secouristes UMPS) ainsi que par de nombreux Bénévoles.

En cas d'intempéries, des modifications ou même une annulation des épreuves pourront être envisagées par les organisateurs.

RAPPEL : RUN Urbain (dossards liseré bleu) Num de 401 à 1000. Départ à 9h45.

GTT / gde trace de trail (dossards liseré rouge) Num de 1 à 400. Départ à 9h15.

RAPPEL suite : Seul les coureurs du GTT ont l'obligation de pointer sur la zone de control surprise (sous peine d'exclusion), un panneau indicateur préviendra les participants 500m avant la zone. Le Ravitaillement de la Mairie ne sera pas accessible aux participants du GTT, uniquement pour le Run Urbain, le Ravito du GTT (solide et liquide au km 8 sur la piste cavalière), ravito en liquide au sommet de Gravenoire.

ARTICLE 12 : Infos / Signalisation.

***Balisage** : Rubalise bleu/ noir (running conseil) Rubalise (rouge et blanc) en espace naturel.

*Panneaux Fanion (Royat urban trail milieu naturel) Panneaux (Royat urban trail en milieu urbain et naturel) .

*Balisage au sol (RUT au sol au pochoir).

* Staff Royat Urban Trail (blouson bleu) *Bénévoles (polaire grise) *gilet jaune *polo bleu.

*Patrouilleurs en course : 2 sur le **GTT** (1/3 de la course et 2/3 du peloton) + 1 **serre file (panneau rouge)**.
2 sur le **Run Urbain** (1/3 de la course et 2/3 de la course) + 1 serre file
(maillot patrouilleur + **serre file (panneau bleu)**).

***ATTENTION** : le **GTT et le Run Urbain** possède un parcours commun , avec un repassage sur la ligne d'arrivée (**arche Running Conseil**) au km 1,7, le parcours passera sous l'arche « Caisse d'épargne » , avec un retour par le Parc Thermal après le long passable dans le Parc Bargoin.

Il sera demandé aux coureurs de ne pas s'échauffer dans le Parc Thermal mais d'utiliser le coté **Casino et Cure thermal**).

* Le départ du Run Urbain 9h45 s'effectuera à l'issue du passage du dernier coureur du **GTT** (km 5) Parc thermal (coté Tiretaine).

PLAN DES COURSES + DENIVELE.

***RUN URBAIN** (8km / 350 m+ / départ 9h45).

Un concentré du **RUT** (2015 et 2016) plus court, plus dense, plus joueur , 700 marches, du dénivelé de l'**URBAN TRAIL** pur et intense ou comment jouer avec les espaces urbain et jouer du patrimoine de la cité Thermal de **ROYAT**.

Plan de course .

profil.

***GTT** (gde trace de trail 17km /780m+ /départ 9h15) .

La genèse totale entre l'Urban Trail et le vrai Trail Nature , l'appel des grandes Traces à la périphérie immédiat de la ville.

Véritable exercice de style, du spécifique, du technique pur et dur du dénivelé « droit dans le pentu » et sans oublier nos sections d'escaliers....

Une épreuve Unique : Un condensé à ne pas négliger !!!!.

Plan de course

profil.

INFOS à RETENIR.

*Pas de **consigne sacs** sur la zone Départ et Arrivée.

Comme ce fût le cas l'an passé et pour des raisons de sécurité), le site Départ et Arrivée, le village

Athlètes et partenaires sera soumis au plan **VIGIPIRATE**, il n'y aura malheureusement pas de consignes sacs ni de vestiaires sur le **Royat urban trail 2017**.
Il vous faudra donc prendre des dispositions pour stocker vos éventuelles affaires avant le départ.

ATTENTION : Pas de surveillance des parkings, nous ne pouvons que vous mettre en éveil sur les faites de ne pas laisser d'objet de valeur- dans vos véhicules.

***ARTICLE 13** : Droit à l'image « j'autorise l'association **ROYAT URBAN TRAIL** » et ayant droit comme sponsors, partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître pendant la manifestation sportive du **ROYAT URBAN TRAIL**.

***ARTICLE 14** : Interdiction total d'afficher et de promouvoir des idées politiques et religieuses pendant l'épreuve.

ARTICLE 15 : tous les concurrents s'inscrivant sur le ROYAT URBAN TRAIL reconnait avoir pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses.

DOTATIONS ET RECOMPENSES : les vainqueurs (HetF) des deux distances se verront remettre le Louis d'or ainsi que le Trophée spécifique au ROYAT URBAN TRAIL.
De nombreux lots par nos partenaires , un tirage au sort au dossards permettra à plusieurs participants de gagner des voyages, des nuitées, des boxs sport etc.

DETAILS DES PODIUMS : **RUN URBAIN** : 8km (Podium 1, 2, 3 H et F) , Sénior (1er H et F), Master (1er H et F toute catégorie), Espoir (1^{er} H et F), Junior (1 er H et F) , Cadet (1 er H et F).

: **GTT (gde trace de trail)** : 18km (Podium 1, 2, 3 H et F), Sénior (1^{er} H et F), Master (1er H et F toute catégorie), Espoir (1^{er} H et F), Junior (1^{er} H et F).

*cadeaux aux doyens H et F du **ROYAT URBAN TRAIL**.

ROYAT URBAN TRAIL 2017.

